

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE

LA SALLE POLYVALENTE

Coût de la location et procédure de la location :

→ **À la réservation. :**

Versement d'une somme de 75 € d'arrhes encaissée par le régisseur (conservée par la commune en cas d'annulation de la location dans le mois précédent le jour prévu).

→ **la remise des clés s'effectue le vendredi soir à 19 h 30 :**

Le bénéficiaire verse le complément du montant de la location soit : **45 €** plus le chèque de caution de 1000 € (non encaissé sauf en cas de manquement au règlement) de la part du bénéficiant.

La consommation électrique sera relevée à l'index du compteur lors de la remise des clés.

A la restitution des clés, le lundi à 10 h 00 la consommation électrique sera facturée.

J'ai pris connaissance du règlement.

NOM :

PRENOM :

Adresse :

N° de téléphone (obligatoire) :

Date de location :

Bazoches-et-Saint-Thibaut, le

Signature du locataire :

Signature du représentant :

Constatations sur l'état de la salle à la réception et à la restitution :

.....
.....
.....

Numéro de téléphone de la salle : 03.23.54.76.98.

Réservé à la réception des appels uniquement et aux numéros d'urgence.

1/ DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA SALLE POLYVALENTE /

EXPLOITANT : Commune / PROPRIETAIRE : Commune

La salle polyvalente est de construction traditionnelle à simple rez-de-chaussée.

Elle comprend :

* Une salle de surface de 130 m2 desservie par 3 sorties totalisant 4 unités de passage.

* Des sanitaires (dont 1 handicapé avec flash).

* 1 coin cuisine non isolé

* 2 réserves

2 / IDENTITE DE LA PERSONNE ASSURANT LA MISSION POUR LA SECURITE CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE SOISSONS.

Commune de BAZOCHES-ET-SAINT-THIBAUT, représentée par son Maire, M. Christian DROUET.

3 / MOYENS DE SECOURS

La salle polyvalente est équipée d'un défibrillateur situé sur le mur extérieur de la dite salle.

La salle est dotée d'un éclairage de sécurité d'évacuation et d'une alarme de type 4.

La salle est dotée de deux extincteurs classe AB.

Système de désenfumage.

Registre de sécurité consultable en Mairie.

4 / CLASSEMENT DE L'ETABLISSEMENT

TYPE : L (Salle d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple) – 4^{ème} catégorie.

5 / COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

M. Christian DROUET, Maire : 06.75.21.11.78

Mme VERBESTEL Sylvie : 06.32.05.03.04

Par la signature de cette convention l'organisateur certifie notamment qu'il a :

- pris connaissance des consignes générales et particulières de sécurité ainsi que des éventuelles consignes particulières données par l'exploitant et s'engage à les respecter.
- Procédé avec l'exploitant à une visite de l'établissement et à une reconnaissance des voies d'accès et des issues de secours,
- Reçu de l'exploitant une information sur la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours dont dispose l'établissement.

6 / FACTURATION DE L'ELECTRICITE

Un compteur de consommation électrique « INGELEC » n° 100700233559 est installé dans la cuisine avec le disjoncteur de la salle.

A chaque mise à disposition, le compteur sera relevé en début et en fin de location.

La facturation se fera sur la base du dernier prix de kWh heures pleines connu.

Début : / Fin :

Bazoches-et-Saint-Thibaut, le

Nom / prénom du locataire

Le Maire, C. DROUET

Date de location

Signature du locataire.